

train de se transformer en organisme clé d'établissement des politiques pour la région, aidant les économies membres à définir leurs priorités.

« L'APEC permet au Canada de poursuivre des objectifs spécifiques comme l'élargissement des débouchés commerciaux, la libéralisation de l'investissement et du commerce et la protection de l'environnement, a déclaré M. Chan. Elle offre la possibilité d'utiliser les capacités du Canada pour combler les besoins de la région, et d'améliorer les occasions d'affaires et la coopération dans des secteurs importants pour le Canada, comme l'énergie, la pêche, les télécommunications, le transport et le tourisme. »

Avec une population de près de 2 milliards d'habitants et un revenu national brut combiné qui est deux fois plus élevé que celui de la Communauté européenne et qui s'accroît rapidement, la région représentée par le mécanisme de l'APEC est devenue une véritable puissance économique. Elle génère 30 p. 100 du commerce mondial. Selon des estimations prudentes, ces marchés compteront pour au moins la moitié de la croissance mondiale dans la prochaine décennie : c'est comme si on ajoutait à la consommation mondiale au moins cinq nouvelles économies de la taille de celle du Canada. L'Asie est devenue notre deuxième zone commerciale en importance, après les États-Unis. Durant les six premiers mois de 1995, le commerce canadien avec certains pays asiatiques s'est même accru de 89 p. 100.

Le premier sommet de l'APEC a eu lieu en 1993, à Seattle. La réunion de l'an dernier s'est tenue à Djakarta, en Indonésie.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874